

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021-2022

FFMC
Fédération Française des Motards en Colère

Circulation en inter-files : une victoire FFMC !

Les élus du Bureau national



Céline Aubrun,
réélue 2021 pour
trois ans.



José Aznar, élu 2020
pour deux ans..



Alain Grandsire,
réélu 2021 pour
trois ans..



Gwen-Aël Lamoureux,
élu 2020 pour trois ans.



Léo Pourtoy, élu 2020
pour trois ans



Didier Roca, élu
2019 pour trois ans



Philippe Stoppacher,
élu 2019 pour trois ans

EDITO

Contraints mais actifs !

L'année 2021 a encore été contrainte par le Covid, pour autant la FFMC a été très active, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité.

Malgré les confinements successifs, nous avons pu garder le contact en mettant en place des visioconférences afin de continuer nos nécessaires échanges. Ces outils ont permis de maintenir ou élargir la participation à différentes réunions nationales, comme les Conseils de Région ou la Commission des coordinateurs.

Durant ce mandat, la FFMC a continué d'agir pour la défense des motards, elle est de plus en plus reconnue comme interlocuteur des pouvoirs publics et des élus ; nous devons continuer de développer cette notoriété. Nous le faisons dans le Conseil National de Sécurité Routière, avec les politiques sur des sujets comme la mobilité et plus particulièrement sur le combat contre les ZFE. Nous travaillons avec les acteurs du monde de la moto pour promouvoir les deux et trois-roues motorisés, et montrer qu'ils ont toute leur place dans la transition écologique.

La FFMC doit se faire connaître aussi bien du grand public que des motards qui nous connaissent mal. C'est dans ce but que nous avons embauché un Community Manager. Nous allons développer notre présence sur les réseaux sociaux et échanger avec tous les motards. Cette embauche va soulager un secrétariat national qui fonctionnait en sous-effectif. Nous avons également promu Didier Renoux au poste de Délégué Général, rôle qu'il assumait déjà dans les faits.

Une nouvelle année se termine avec des combats toujours en cours, comme le contrôle technique qui nous aura donné du fil à retordre, digne d'une série télé avec les différents rebondissements que nous connaissons encore, puisqu'à l'écriture de cet édito nous attendons encore son abrogation officielle, tout en faisant pression pour clôturer ce dossier qui aura demandé plus de 10 ans de combats.

Combats qui sont de plus en plus long à mener, qui prennent du temps et surtout beaucoup d'énergie. Néanmoins, nous ne baissons pas les bras, relevons les manches et mettons en avant nos arguments soutenus par un tout qu'est notre Mouvement Motard FFMC. Ensemble, plus forts !

Le Bureau national.

PARTIE 1

L'ORGANISATION

NATIONALE

DE LA FÉDÉRATION

LES ACTEURS DE LA STRUCTURE NATIONALE

Bénévoles et salariés au service d'une même cause

Le Bureau national (BN)

Une direction collégiale

La FFMC nationale est coordonnée par un collectif de bénévoles élu par l'assemblée générale : le Bureau national.

Il comprend 9 postes et se renouvelle par tiers à chaque assemblée générale. Seuls 7 postes sont pourvus pour cet exercice.

Ses missions :

- Mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale.
- Assurer la cohérence entre les positions de la FFMC et ses valeurs
- Coordonner le Mouvement motard FFMC.

Chacun des élus du Bureau national a la charge de plusieurs dossiers, en relation étroite avec les mandataires et salariés affectés à ces dossiers. Chacun des titulaires est assisté par un suppléant qui lui aussi est pleinement actif sur les dossiers concernés.

Rôles des élus du BN 2021 :

Céline Aubrun, coordinatrice du BN, gère les relations BN-SN, la commission des coordinateurs, les acteurs du monde du 2RM, la formation, le projet associatif, les relations avec l'AMDM et les Éditions de la FFMC.

José Aznar gère les relations internationales et la FEMA, la commission juridique.

Alain Grandsire est suppléant.

Gwen-Aël Lamoureux, co-coordonateur du BN, gère le réseau des antennes, le système d'information, mobilité, liberté et convergence des luttes, AFDM.

Léo Pourtoy gère le GT Jeunes, la stratégie médias et réseaux sociaux, la FFMC Loisirs.

Didier Roca, co-coordonateur du BN, gère adhésions, Relais motards calmos et Grands Évènements Motards.

Philippe Stoppacher, trésorier national, gère CNSR et CSER, GT points noirs.

Philippe Stoppacher et Didier Roca ont démissionné en cours de mandat.

FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

Le Secrétariat national (SN)

Des salariés en appui des bénévoles

Pour réaliser ses missions, le Bureau National s'appuie sur une équipe de salariés qui apportent un soutien technique aux antennes départementales et au niveau national :

- Vanessa Lebrun
Secrétaire comptable,
- Didier Renoux
Chargé de mission communication puis délégué général,
- Aurélie Ronfort
Secrétaire de direction,
- Éric Thiollier
Community manager.

Les salariés travaillent en autonomie sous la responsabilité du BN.

Vérificateurs aux comptes :

Ils sont élus lors des Assises nationales. et font le lien entre les antennes et la trésorerie nationale.

- Chrystel Beis, FFMC 974,
- Arlette Roca, FFMC 91.

Les Mandataires

Des bénévoles « spécialistes »

Les mandataires nationaux, adhérents

de la FFMC, interviennent dans des domaines proches de leurs compétences ou centres d'intérêts.

Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Le BN a confié 13 mandats pour l'exercice 2021 - 2022 :

- Circuits et relations avec la FFM
Jean-Marc Belotti, PPC.
- Sites internet des antennes :
Norbert Cabrol FFMC 73.
- Boutique FFMC :
Francis Cervellin FFMC 84.
- Animation réseau intervenants ERJ
Sandrine Chauvet FFMC 91.
- Organisation des Assises et JTI :
Nicolas Garand FFMC 34.
- FEMA :
Eric Maldiney FFMC Nationale.
- Formation :
Pierre-Henri Marchand, FFMC 43.
- Infographie :
Emmanuel Mumburu, FFMC 91.
- Gestion du système d'information :
Cyrille Petion FFMC 33.
- GT Jeunes :
Thibaut Schmitt, PPC.
- Relations internationales :
Eric Thiollier, FFMC 59.
- Finances et gestion :
Fabrice Vidal FFMC 54-55.
- CNSR, CSER, :
France Wolf FFMC 54-55.

Les Antennes



La FFMC est forte de 85 antennes qui représentent 92 départements dont 3 ultramarins. L'antenne PPC (Paris Petite Couronne) comprend les départements 75 (Paris), 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine Saint Denis) et 94 (Val de Marne), la 26-07 regroupe 26 (Drôme) et 07 (Ardèche), et l'antenne Corse regroupe 2A (Corse du sud) et 2B (Haute Corse). Depuis 2021, l'antenne 54-55 regroupe 54 (Meurthe-et-Moselle) et 55 (Meuse).

Entamé début 2021, le rapprochement entre le BN et les antennes s'est poursuivi pour rétablir les liens au sein de la Fédération. Le BN maintient un contact régulier avec les antennes et participe régulièrement à leurs assemblées générales, que ce soit en visioconférence ou sur sur place.

Ce renforcement de notre cohésion redonne aux antennes la confiance nécessaire dans leur BN pour sa gestion des dossiers comme la CIF et surtout le CT. C'est grâce à cette unité que le combat contre le CT a pu être efficace.

Par ailleurs, cette confiance rétablie a permis le paiement de quasiment toutes les rétributions et des assurances fédérales. Le restant étant dû à quelques antennes en délicatesse financière.

La FFMC ne serait rien sans la présence des antennes au niveau local. C'est pourquoi elle se doit d'être présente sur tout le territoire français et donc d'accroître le nombre d'antennes. Les combats nationaux doivent aussi être défendus au niveau local.

L'année 2021 a vu la réactivation de l'antenne FFMC02 et la création, toujours en cours de finalisation, de la FFMC Guadeloupe qui est administrativement formée mais peine à recruter des adhérents, ce qui porterait à trois le nombre d'antennes ultramarines.

D'autres créations d'antennes n'ont pas encore porté les fruits escomptés comme pour les créations (ou jumelages) des FFMC15 et FFMC09, mais le travail avance bien avec l'Ariège pour une FFMC 09.

Pour 2022, la réactivation de la FFMC41 devrait être actée lors de son AG., Le travail est en cours pour la FFMC68 !

N'oublions pas, au cours de cet exercice, la perte de nombreux militants impliqués au sein du mouvement. Nos pensées vont à ces femmes et ces hommes qui ont permis à la FFMC d'être ce qu'elle est.

Ceci met en évidence le vieillissement de notre Fédération. Mais ce n'est pas inéluctable, et l'implication grandissante des jeunes au sein du mouvement est de bon augure pour la défense des 2RM (Voir le paragraphe GT Jeunes en page suivante).

La Commission Juridique



Un travail quasi quotidien est réalisé sur le plan juridique. Le secrétariat national apporte des éclairages directs aux sollicitations de sympathisants et adhérents, en s'appuyant sur ses propres connaissances ou au besoin en faisant appel à la CJ proprement dite, composée de 13 avocats adhérents de la FFMC. Elle est présente pour conseiller nos adhérents, antennes et bureau national.

Toutes les informations juridiques en notre possession doivent alimenter et actualiser le site internet FFMC.

Le GT Jeunes

Initié aux Assises 2019, le Groupe de Travail Jeunes s'agrandit au fur et à mesure de nombreux militants venus de diverses antennes.

Partenariat avec des influenceurs

Une des propositions du GT consiste à communiquer via des influenceurs aussi bien spécialisés moto que généralistes. Bien entendu, ceux dont l'image ne correspond pas aux valeurs de la FFMC seront écartés. Les partenariats pourront être soit ponctuels (vidéo "one shot") ou réguliers, l'influenceur devient alors un ambassadeur FFMC. Le GTJ travaille de concert avec la Mutuelle des Motards pour la mise en place des partenariats : le GTJ pour les idées et la dynamique, la Mutuelle des Motards pour les aspects techniques et contractuels.

Une première réunion de travail commune avec la MdM a eu lieu le 30 mars. Les premiers événements concernés pourraient être !
- Open piste circuit Carole : la Mutuelle se

charge déjà de contacter des influenceurs, la FFMC pourrait apporter ses connaissances historiques sur le circuit avec une interview de deux militants,

- Opération gants à 1€ : la Mutuelle pourrait trouver des influenceurs pour relayer l'opération traditionnellement menée par la FFMC.

Spot promotionnel

L'objectif est de réaliser une vidéo YouTube de quelques minutes pour mettre en avant la FFMC. Séquences de manifestation, de balade...

Motomag peut nous fournir une équipe technique (caméras, opérateurs...) et le GTJ définira les séquences, le scénario, trouvera les séquences de manifestation, les figurants, les lieux de tournage, les dates.

Fiches réseaux sociaux

Idées issues des JTI 2021 : il y a un réel besoin de fiches pratiques pour aider les antennes dans la gestion de leurs réseaux.

Par conséquent, lancement d'un projet pour passer à la réalisation de ces fiches pratiques. Une première réunion de travail a eu lieu le 24 février. Le programme suit son cours : 4 premières fiches ont été produites.

Salon de Lyon

Le GT Jeunes était au salon du 2 roues de Lyon, du 04 au 06 mars 2022, parce que le meilleur moyen de toucher les jeunes est que les jeunes de la FFMC soient présents ! Le GTJ est encore méconnu dans beaucoup d'antennes : quoi de mieux que d'apporter son aide pour créer des liens ?

De prochains salons sont à l'étude, comme HangarZéro1 et l'Alpes Aventure Motofestival. Les objectifs sont les mêmes que pour le salon de Lyon.

Le système d'information FFMC

Le point d'accès unique que constitue l'espace adhérent du site national est désormais bien en place. Chacun des rôles définis dans l'annuaire CANAM par les bureaux d'antennes et le national déclenchent l'association de droits d'accès aux différentes applications : GAEL, CANAM, SCOTR, SIDES. On va ainsi déterminer qui a accès en lecture, qui en écriture sur les différentes applications qui sont sous sa responsabilité.

De même, ce sont les bureaux des antennes qui déterminent qui est inscrit sur les listes de diffusion nationales ou régionales en fonction des responsabilités et délégations qui sont les siennes.

Le Cloud 2 est non seulement un espace de partage d'informations fournies par le national aux antennes et également un espace d'échange entre antennes. Il a été mis en place avec un classement peaufiné pour une meilleure compréhension.

Par rapport au précédent Cloud, il offre l'avantage d'une bien plus grosse capacité, ce qui permet de mettre à disposition bien plus de document qu'auparavant, en particulier des fichiers images.

Sites d'antenne

Une mise à jour a été suivie par Norbert Cabrol, notre mandataire, pour le groupe de sites d'antennes qui utilisent le format proposé. Le site de l'antenne FFMC 23 a disparu au cours de l'année 2021.

STRUCTURES

Éditions de la FFMC



2021, le bilan

L'année 2021 aura été très contrastée. D'une part, le bilan financier sera négatif (l'arrêté des comptes est en cours), d'autre part, les ventes kiosque ont progressé de 9,4% (alors que la presse moto est à -13%). Nous avons rattrapé, voire dépassé le niveau des ventes en kiosque de 2019. Les abonnements sont toujours en retrait, mais se stabilisent en fin d'année. La diffusion totale (kiosque + abos) de Motomagazine en 2021 est de l'ordre de 48 400 exemplaires par numéro, soit -2,65% par rapport à 2020.

Les abonnés représentent 82% de nos lecteurs et parmi eux 67% sont des sociétaires de la Mutuelle des Motards (69% en 2020).

Nous restons la plus grosse diffusion de la presse moto en France.

Le contexte perturbé tout au long de 2021

Nous pensions sortir du Covid, mais les variants se sont succédé, perturbant les manifestations et événements moto, et contraignant les conditions de travail de la rédaction (télétravail/cohésion, déplacements).

Des trous dans la raquette du réseau de distribution sont apparus. Des points de vente n'ont pas ré-ouvert (-10% dans le réseau Relay). Et nous faisons face maintenant à une crise du papier : approvisionnement, pénurie et flambée des prix.

La pénurie de papier, son coût et l'impact du coût de l'énergie (notre papier vient de Finlande, approvisionnée à 100% par le gaz russe...) sont notre plus grande incertitude pour 2022. Par exemple, le n°385 d'avril est fabriqué avec du papier de moindre qualité (50g au lieu de 60g) en raison d'une rupture d'approvisionnement.

Motomagazine

Néanmoins le magazine plait. Ce que confirment les ventes kiosque et les commentaires des lecteurs. Nous avons augmenté la pagination (132 pages/numéro et 148 pour les doubles), introduit de nouvelles rubriques plus « fun » (culture, portfolio, une photo une histoire, quartier libre, etc), sans pour autant remettre en cause nos articles de fond (conso, essais, tests produits, dossiers). Les rendez-vous vidéo ont contribué à développer notre chaîne Youtube (+ de 110 000 abonnés) et à faire connaître l'équipe. Ce qui a renforcé le magazine.

Hors-série

Les hors-série ont fait des résultats irréguliers bien que cohérents avec les thèmes abordés (le Spécial Trails a cartonné). La formule est en perte de vitesse (-3,8%) et nécessite un peu de modernisation, tant dans la forme et le contenu que dans la réalisation.

GPMAG



Le magazine plait. Il reste à le promouvoir et à le faire connaître des lecteurs et des annonceurs. Thomas BAUJARD, le rédacteur en chef, réalise chaque lundi soir après chaque GP un débrief en direct sur notre chaîne.

Il était une fois Valentino en Grands Prix :

Première publication d'un beau livre, grand format. Outre les auteurs, Michael LEVIVIER et Thomas BAUJARD, le livre réunit du beau monde : préface de Fabio QUARTARARO et avant-propos de Eric DE SEYNES. Nous sommes très satisfaits du résultat, c'est un bel ouvrage.

Un retard de livraison (brochage) a retardé la vente avant Noël (nous n'avons pas pu en faire la promo).

Vidéo

Avec les rendez-vous vidéo nous arrivons à toucher un auditoire plus jeune que nos lecteurs papier :

- Plus de 60 ans : 8%
- Entre 50 et 60 : 24%
- Entre 40 et 50 : 25%
- Entre 30 et 40 : 26%
- Moins de 30 : 16%

2022

Nous publierons 11 numéros au lieu de 10. Ce numéro supplémentaire est réalisable avec les ressources internes. L'objectif est de renforcer notre présence dans les kiosques au moment où paraissent nos confrères et néanmoins concurrents, d'en donner plus à nos lecteurs et d'améliorer la rentabilité de notre travail.

La pénurie de papier et l'augmentation du coût à la tonne, ainsi que la hausse des coûts postaux nous contraignent à augmenter le prix au numéro de 0,70 € ttc des MMag et des HS, et de 1,00 € de GPMAG (et par conséquence des abonnements).

Des tarifs préférentiels existent pour les adhérents FFMC et les sociétaires AMDM.

Mutuelle Des Motards



Le marché de l'assurance

Après une année 2020 où la croissance avait ralenti, 2021 renoue avec un niveau de croissance plus important. La croissance des cotisations sur la branche Automobile s'établit à +3,8 %.

En termes de sinistralité sur la branche automobile, sur les 11 premiers mois de l'année et par rapport à 2019, les fréquences demeurent en baisse, à -6,0 %.

Le contexte « Accidentologie routière »

La crise sanitaire a profondément modifié les habitudes de mobilité des français depuis mars 2020, avec l'alternance des restrictions.

Nous avons pu constater une diminution sensible du trafic routier en 2020 mais aussi en partie en 2021 en raison notamment du déploiement du télétravail. Naturellement par rapport à 2020 où il y a eu plusieurs longues phases de confinement strict, la sinistralité se montre en progression en raison d'une plus forte circulation routière. Cependant, si l'on se compare à une année plus normale comme 2019, la sinistralité continue de suivre une tendance de recul au niveau global, même si pour certains usagers (comme les cyclistes) nous assistons à une progression de la sinistralité en lien avec le développement important de leur nombre.

Sur les 11 premiers mois de 2021 et par rapport à 2019, le nombre d'accidents a chuté de 3 % avec 49 454 accidents corporels

recensés. Le nombre de tués de 12 % avec 2 600 personnes ayant perdu la vie et le nombre de blessés ont également reculé de 4 % par rapport à la même période de 2019.

Sur les 11 premiers mois de 2021, la mortalité des piétons et des automobilistes est particulièrement en baisse par rapport à la période d'avant pandémie. La mortalité des usagers de 2RM suit également cette tendance de baisse même si elle est moins forte que celle observée en 2020 (-9 % vs -34 % observé à la même période en 2020). Le recul est aussi constaté sur les usagers de cyclomoteurs.

Comparée aux autres évolutions, la mortalité cycliste sur les 12 derniers mois est plus forte que sur l'année 2019 : +19 % par rapport à 2019.

Le contexte de l'entreprise

L'année 2021 s'est inscrite autour de trois axes forts pour notre Mutuelle : mobilisation, consolidation et structuration. Le tout en restant fidèle à notre modèle mutualiste, au service de nos sociétaires

En premier lieu, la mobilisation, de toutes et tous dans ce contexte de crise sanitaire.

Cette année, comme depuis le début de la crise sanitaire il y a presque deux ans, nous avons continué à nous adapter à une situation inédite qui perdure, change nos repères et nos modes de travail. Nous sommes restés mobilisés pour répondre au mieux aux attentes de nos sociétaires.

La Consolidation ensuite.

Après la forte progression de notre portefeuille au cours de ces dernières années (5,7 % en 2020, 7,6 % en 2019 ou encore 6,2 % en 2018), 2021 s'inscrivait comme une année de consolidation.

Dans un contexte persistant d'inflation forte de la charge sinistres (9 % à 11 % en moyenne par an sur les dix dernières années selon la Fédération Française de l'Assurance pour les coûts des dommages corporels, soit un doublement en dix ans), il nous était nécessaire de retrouver nos grands équilibres financiers. C'est ce que nous avons fait en adoptant des mesures tarifaires volontaristes mais également en continuant de rationaliser nos frais généraux dont le ratio a continué de décroître pour s'établir à 36.7% en fin d'année 2021 (il était de 38,3 % en 2020, 42,01 % en 2019 et 45,45 % en 2018).

Grâce à la fidélité de nos sociétaires, nous ressortons renforcés de l'année 2021 : nous finissons l'exercice en excédent de 1.3 M€, notre chiffre d'affaires progresse de 9.7% à 139 M€ et notre ratio de solvabilité se consolide à 144 %.

Notre portefeuille de contrats est lui globalement stable, comme attendu, à 385 440 contrats soit une légère progression de 0,5 %.

2021 fut enfin une année de structuration avec la réalisation de travaux importants mais aussi en posant les bases des projets qui structureront les années à venir dont un outil de gestion des sinistres (claims) mais aussi une digitalisation des parcours sociétaire.

Association pour la Formation Des Motards (AFDM)

AFDM
LA FORMATION DES MOTARDS

Enfin, une année qui semble vouloir redémarrer "normalement" ! Cela a permis à l'AFDM Nationale de tenir son AG physiquement et donc normalement le 6 mars dernier à Montreuil. Il y a actuellement 32 motos écoles reconnues. Depuis 2017, c'est 30 moto-écoles perdues. Les raisons sont multiples (fermeture, revente, non respect de la charte,...), mais en contrepartie seulement 4 moto-écoles sont entrées dans le réseau. L'AFDM peine à booster ce domaine, à savoir visiter les moto-écoles existantes et faire entrer d'autres moto écoles, car il n'y a que 2 professionnels au CA pour assumer toutes les visites à faire. Ce n'est pas suffisant. C'est l'objectif 2022. Il y a 9 AFDM locales qui fonctionnent bien et encadrent de nombreux stages tout au long de l'année.

FFMC Loisirs



Nous étions présents à la

concentre hivernale des « Mille Vaches 2021 ». Nous vous invitons à participer à nos actions et projets : l'atelier mécanique, le grass track, les poilus, form'action.....L'actualité fait en sorte que 2022 soit une année d'attente, pour la mise en place définitive de nos projets.

Sur Amiens, la maison de la moto devrait voir le jour cette année avec les représentants de la Mutuelle des Motards ; nous devrions pouvoir y montrer aux conducteurs de 2RM, nos actions par les divers moyens documentaires...

Le manque de bras et d'adhésions à la FFMC Loisirs est un frein.

ORGANIGRAMME

84 antennes départementales

qui représentent
90 départements :
la FFMC
sur tout le territoire.



Les commissions de travail de la FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique : lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes.



FFMC
Fédération Française de



Les Éditions de la FFMC



MOTOMAG.COM

Créée par la FFMC en 1983
pour informer en toute
impartialité les usagers
de 2 et 3 roues motorisés.

Mouvement motard FFMC

Les structures

Créées par la FFMC pour répondre aux besoins des usagers de 2 et 3-roues motorisés.



Les associations adhérentes

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer.



La FFMC est adhérente de la FEMA

Fédération of European Motorcyclists' Associations
(Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)



PARTIE 2

LES ACTIONS

DE LA FFMC

A - RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Avec le Covid, nombreuses sont les conférences qui n'ont pas pu se tenir. Pour autant beaucoup d'organismes, comme le Cerema ou le Map ont mis en place des webinaires ouverts à tous sur des sujets touchants aux infrastructures, aux 2RM et à la mobilité en générale . La FFMC, via ses représentants nationaux ou antennes, a pu y être représentées, débattre et s'informer.

Acteurs du monde de la moto

Depuis plusieurs années, la FFMC et la FFM réunissent les acteurs français du monde de la moto : la CSIAM, chambre syndicale des constructeurs et importateurs, le CNPA, conseil national des professions de l'automobile, qui se renomme Mobilians depuis janvier 2022, et le Codever, collectif de défense des loisirs verts.

Après les deux réunions de début 2021, et suite aux difficultés provoquées par la crise sanitaire, les acteurs se sont à nouveau réu-

nis en octobre 2021 pour évoquer le sujet du stationnement payant des deux-roues motorisés, craignant que le mauvais exemple de la Mairie de Paris ne fasse école. Le communiqué de presse commun qui en est sorti dénonce le manque de méthode et la désinvolture dont ils estiment que la Mairie de Paris fait preuve vis-à-vis de ces usagers, à l'identique des restrictions de circulation et avec les mêmes conséquences. Les acteurs du monde de la moto ont donc demandé à la Mairie de Paris de reprendre ce dossier en concertation avec la filière 2/3 RM. En effet, les 2/3 RM représentent une solution de mobilité peu émettrice de CO2 et qui permet également d'éviter à l'ensemble des usagers, tous moyens confondus, la congestion du trafic.

Une autre réunion s'est tenue en février 2022 avec l'ensemble des acteurs, à la demande et donc en présence du Député Pichereau, député de la première circonscription de la Sarthe, Vice-Président de la Commission Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Le but de cette réunion était d'échanger avec le Député Pichereau afin de déterminer des positions à prendre pour les ZFE, sachant

qu'il reconnaît volontiers que les 2RM n'ont pas leur juste place. L'objectif est de travailler à la vision des ZFE afin de mieux cerner la façon de communiquer avec les acteurs locaux, qui sont aujourd'hui les décideurs des conditions d'application des restrictions de circulation. En clair, c'est localement qu'on décide d'interdire ou non la circulation des deux-roues motorisés.

L'échange a fait ressortir que les avantages des deux-roues motorisés sont ignorés, ce qui constitue une injustice "technique" qui s'ajoute à l'injustice sociale. Le manque d'alternatives a été souligné, tant techniquement (transports en commun, parkings relais) que financièrement (aides à l'achat et à la conversion, stationnement payant).

L'ensemble des participants s'accorde à dire que le 2RM est une solution dans la transition écologique pour toutes les raisons évoquées au cours de la réunion. Toutefois, il est nécessaire de poursuivre dans le développement de nos arguments, en particulier en les étayant par des études, et aussi en démultipliant les rencontres locales avec des représentants de tous les acteurs, et pas la seule FFMC.

Rapport de l'entretien du réseau routier par la Cour des Comptes

Le rapport de la Cour des Comptes sur l'entretien des routes confirme les positions de la FFMC sur ce sujet. On y constate un manque criant de moyens tant humains (formation des responsables locaux) que financiers : le budget consacré aux routes est trop souvent une variable d'ajustement de type "on le fera s'il reste des fonds".

La sortie de ce rapport a bien aidé le Mouvement FFMC, en particulier la Mutuelle et la FFMC, qui travaillent de concert à l'opération Œufs de Pâques, à médier nos

positions sur l'importance de l'entretien des infrastructures pour les usagers vulnérables.

La Cour des Comptes fait ressortir un effort financier insuffisant dans le passé qui a entraîné une forte dégradation de l'état des routes. La reprise de l'investissement par l'État ne pourra que ralentir le processus de dégradation et ne suffira pas pour l'inverser. Le changement climatique a déjà un impact sur la dégradation des routes, surtout en montagne, avec par exemple l'accélération des cycles gel-dégel.

La décentralisation a occasionné une répartition multiple, complexe et pas toujours rationnelle de la gestion de l'entretien des routes. Ni l'État ni les collectivités locales n'ont de visibilité sur l'état des routes et leur ancienneté. 40% seulement des collectivités locales ont mené des études sur ce plan.

Les dotations de l'État aux collectivités ont baissé, s'accompagnant d'une baisse des effectifs dédiés à l'entretien des routes. Rien n'est fait pour garantir la cohérence et l'efficacité de l'ensemble du réseau routier.

Un effet pervers est que l'essentiel du budget est souvent consacré à la réparation urgente et non au travail de fond, qui seul apporterait un résultat qualitatif sur le long terme.

Notre Mouvement trouve sa juste place sur ce sujet : qu'il s'agisse des routes nationales ou départementales, la pauvreté des dispositifs d'écoute des usagers a eu pour résultat le développement de formes d'expression alternatives. La Fédération française des motards en colère, la Mutuelle des motards et « Moto Magazine », dénonçant de concert le danger créé par les nids-de-poule, ont mis en place un site internet pour leur signalement, et renforcé l'opération Œufs de Pâques.

FEMA - Fédération européenne des associations de motocyclistes



La Fema poursuit son travail parmi les institutions européennes pour y porter la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM). Elle entretient des contacts suivis avec les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé (FIM, ACEM,...).

En 2021 nous avons intensifié nos relations avec la Fema sur de nombreux sujets.

Le contrôle technique - bien que la majorité des pays de l'UE (19/27) y soient assujettis – aura concentré de nombreux échanges. A signaler la consultation organisée par l'UE du 4 octobre au 1er novembre sur l'évolution du CT, signalée par la Fema et relayée sur nos réseaux, qui aura permis de récolter 217 avis des citoyens ou professionnels dont 181 en provenance de France et 175 (80.6%) opposés à l'extension du CT aux 2RM.

En second lieu, la mobilité ou plutôt le défaut de prise en compte des 2RM dans les projets des différents pays nous pré-

occupe. Divers aspects sont à considérer, par exemple : la pollution de l'air, les nuisances sonores, le bannissement des véhicules à moteur thermique au profit du tout électrique, et enfin les restrictions prises (ou envisagées) par certains états voire administrations locales au prétexte de ces nuisances.

Un large panorama de sujets aura été abordé au cours de cette année où nous aurons repris sur notre site – avec l'aide de nos traducteurs – une douzaine de news. Lors de visio-réunions régulières avec les autres associations de motards européens, nous coordonnons nos efforts et nos combats pour la moto dans tous les domaines : contrôle technique, comment attirer les jeunes, évolutions réglementaires, interactions entre véhicules et usagers, deux roues électriques, sont autant de thèmes qui y sont abordés.

Les deux salariés de la FEMA, Dolf Willigers, le secrétaire général et Wim Taal, chargé de communication, portent ces messages à Bruxelles dans les commissions ou réunions européennes, ce qui permet de suivre les évolutions qui nous attendent dans l'avenir. La FEMA agit pour que le 2RM reste un acteur majeur du transport individuel, notamment en ces temps de Covid. Un groupe de traducteurs bénévoles aide à communiquer les actions de la FEMA, merci à eux !

Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER) La FFMC siège au Conseil supérieur de l'éducation routière.

Le Conseil Supérieur de l'Education Routière (CSER), ne s'est réuni qu'une seule

fois sur le mandat 2021-2022, lors de la prise de fonction de Madame Marie Gautier-Melleray, la nouvelle Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière qui le préside. Elle avait pourtant émis le souhait qu'il se réunisse tous les trimestres. La pandémie en a décidé autrement. Pour autant, le CSER travaille depuis plusieurs mois sur la réforme de l'attribution des places d'examens aux auto-écoles, mais c'est un dossier technique qui ne requiert pas de séance plénière et qui occupe les groupes de travail des services de l'Etat et des représentants des professionnels concernés.

La réforme du permis moto qui nous avait bien occupés lors du mandat précédent et qui nous concerne directement s'est mise en place sans problème malgré les adaptations au protocole sanitaire qui reste en vigueur dans les écoles de conduite et lors des examens jusqu'au 1er juillet 2022.

Comme pour le CNSR, Didier Renoux y remplace Marc Bertrand comme suppléant de France Wolf.

Conseil national de sécurité routière (CNSR)

Le mandat 2021-2024 du Conseil National de la Sécurité Routière a vu sa composition se modifier de quatre en trois commissions de travail qui sont pilotées chacune par un président et deux vice-présidents. La commission qui dans l'ancien mandat s'occupait de formation a disparu en tant que telle, mais fait désormais partie intégrante de chacune des trois commissions.

Le comité des experts du CNSR, qui auparavant travaillait en parallèle et faisait ses propres préconisations et/ou intervenait en fonction des travaux dans les commissions

a quant à lui intégré les trois commissions par la présence d'un de ces représentants, spécialisé sur le sujet traité. Et par ailleurs, les commissions peuvent demander des recherches, des interventions, des travaux spécifiques directement aux experts qui de fait, se trouvent plus impliqués dans le travail des commissions.

Les trois commissions, qui se réunissent une fois par mois, sont :

- Partage de la route et maîtrise des déplacements (PRMD) : la mission donnée à cette commission porte sur trois thèmes : les EDPM, le continuum éducatif et la prise en compte des blessés de la route. Les premiers travaux portent sur la meilleure prise en compte des blessés, ce qui permet de mettre en lumière, sur ce sujet aussi, l'importance cruciale d'un continuum éducatif des publics concernés. La FFMC y trouve très logiquement sa juste place, l'amélioration de l'éducation formant un des piliers de ses convictions.

- Santé et comportement pour une mobilité responsable (SCMR). Cette commission doit travailler sur le rapport à la règle et sur les conduites sous influence (alcool et cannabis). La FFMC a introduit également le téléphone en tant qu'addiction contre laquelle lutter, à égale importance que l'alcool ou les drogues. Ces travaux prennent la suite d'une recommandation "médicaments et conduite", déjà présentée en 2018 mais finalisée seulement sous ce mandat...

- Véhicules, Technologies innovantes et Infrastructures (VTI) : la FFMC est vice-présidente de cette commission qui consacre son nouveau mandat aux Infrastructures. La FFMC a déjà obtenu que les recommandations préparées lors de l'ancien mandat et qui ciblaient fortement

les motards soient revus : les motards sont désormais classifiés et considérés comme les Usagers Vulnérables (UV) qu'ils sont dans les faits, aussi, les recommandations infrastructures et vitesse sont-elles maintenant "anglées" UV et pas Moto.

Nous constatons une réelle avancée de ce nouveau mandat : à l'instar de la Direction à la Sécurité Routière (DSR) qui a changé son slogan de "Tous responsables" en "Vivre ensemble", ce nouveau CNSR se teinte d'une bienveillance que la FFMC, qui y siège depuis plus de 10 ans maintenant, trouve plutôt rafraîchissante.

Ce qui n'empêche pas de rester vigilant, bien-sûr.

B - COMMUNICATION

Oeufs de Pâques

Action interstructures Mutuelle / FFMC / Motomag

L'action forte de la Mutuelle des Motards et de la FFMC a permis la tenue de l'opération en 2021, l'occasion d'un gros succès médiatique qui a permis aussi, comme lors des années précédentes, d'ouvrir certaines institutions locales à des antennes.

L'opération est renouvelée en 2022 malgré le calendrier qui place Pâques entre les deux tours de l'élection présidentielle. Pas de quoi refroidir les ardeurs de nos militants engagés, bien conscients de l'importance du sujet, et boostés par le rapport de la Cour des Comptes qui ne fait que confirmer les carences de nos institutions en la matière.

Relais Motards Calmos

2021 n'a pas vu de Relais Motards Calmos faute d'événements accueillant du public. 2022 voit le retour des compétitions ouvertes au public, et avec elles les Relais Motards Calmos, qui ont repris dès l'Enduropale 2022, puis pour les 24h du Mans moto 2022.

Les autres grands événements devraient eux aussi voir des Relais Motard Calmos, le public y étant normalement présent.

C - FORMATION - ÉDUCATION

Formation des militants

De façon récurrente, sur tous les sujets que traite la FFMC, il ressort que nombre de problèmes seraient évités si chaque militant élu à un bureau pouvait être formé et informé dès son élection, afin de lui apporter de quoi respecter le cadre de son mandat et l'exercer à bon escient.

La formation des militants est un enjeu majeur pour l'avenir de la FFMC. Il ne s'agit pas que de transmettre l'histoire et les valeurs, ni de n'avoir qu'une lecture éclairée des Statuts de la FFMC, mais de comprendre son fonctionnement, l'importance du fédéralisme et d'être informé de tous les process indispensables à la gestion d'un mandat FFMC, que ce soit au niveau d'une antenne ou du National.

La priorité devrait être pour les cadres de la Fédération : Bureau national, Mandataires, Coordinateurs, Secrétaires, Trésoriers, mais la formation doit concerner tout membre de bureau en demande.

Les besoins ont déjà été recensés et nombre de documents sources existent (tableau des formations, rapport de formation, rôle du coord, livret d'accueil, guides techniques, listes spécifiques, etc).

Une des solutions pour réduire les coûts consiste à puiser dans les ressources locales / régionales / nationales, en interne et en externe au Mouvement, mais il sera aussi nécessaire de faire appel à des organismes spécialisés. Le développement des webinaires permettra de répondre à des besoins de formations techniques (utilisation des outils scotr, canam, etc), mais le présentiel sera nécessaire pour d'autres étapes de formation, notamment les aspects politiques.

Le GT Formation des militants propose une résolution aux antennes de la FFMC, le sujet sera débattu lors de l'Assemblée Générale de juin 2022 avec les militants et les structures du Mouvement Motard.

Commission ERJ



La Commission ERJ s'est réunie le 28 novembre 2021, en visioconférence. La commission a statué sur la tenue des interventions dans le cadre du Service National Universel, SNU. La commission émet un avis défavorable.

La commission propose d'intégrer Sandrine Chauvet suite à la suppression de son mandat ERJ, et aussi Francis Cervellin et Frédéric Jeorge.

Interventions et intervenants ERJ

La FFMC compte, depuis la naissance du programme, 957 intervenants ERJ bénévoles (428 formés en stage, accompagnés de 500 assistants). Pour l'année scolaire 2021-2022, 207 interventions ont déjà été effectuées dans toute la France à la date de rédaction de ce rapport, selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire. Cela correspond à 633 classes visitées.

Formation d'intervenants

Une session double de formation de nouveaux intervenants a bien eu lieu en 2022. Cette formation s'est déroulée les 26 et 27 février puis 2 et 3 avril 2022.

Agrément Éducation nationale

La FFMC a entamé les actions nécessaires pour obtenir son troisième agrément, démarche en cours d'instruction.

Supports de communication

Un nouveau livret Rouler n'est pas jouer devrait être publié courant 2022. Grâce à l'impulsion de l'antenne FFMC34, un autre livret devrait voir le jour, tourné vers d'autres publics..

ERJ +

Le contenu de la formation ERJ + est maintenant finalisé : la session test a finalement eu lieu les 19 et 20 février 2022. Elle a vocation de compléter et réactualiser les connaissances d'intervenants ERJ déjà formés, et s'inscrit également dans le parcours de formation des élus nationaux.

PARTIE 3

LES FINANCES

DE LA FFMFC

Introduction

Cette année 2021 se révèle comme la plus atypique que notre fédération a connu, tant du point de vue de son déroulement que de son excédent, à un niveau exceptionnel.

Après les mois de restrictions liées à la pandémie, les « événements » moto ont repris au cours du second semestre, même si des contraintes ont été maintenues.

Ainsi, alors que les recettes ont été au rendez-vous, au-dessus du budget et en hausse de 16 % comparé à 2020, les dépenses ont chuté de 19 %. Notre exercice se termine donc avec un résultat positif de 154 901 €, à comparer au résultat 2020 de 18 966 € et en fort excédent par rapport au résultat prévisionnel. Cependant, il convient d'observer ce résultat avec précaution car il est principalement généré par la configuration très particulière de 2021 et ne sera sans doute pas reproductible.

Synthèse du compte de résultat	2021	Prév. 2021	2020	Évolution 2021/2020	
Total des produits	464 094	445 100	400 492	63 602	16 %
Total des charges	309 193	449 000	381 526	-72 333	- 19 %
Excédent/Perte	154 901	-3 900	18 966		

La situation bilancielle reste saine : nos disponibilités couvrent près de 15 mois de charges. Cette théaurisation est nécessaire pour garantir notre pérennité et le paiement des salaires, loyers et autres charges externes : déplacements, Assises, JTI, formations.

Nos recettes

Produits	2021	Prév. 2021	2020	Évolution 2021/2020	
Ventes de marchandises	4 239	15 000	14 088	-9 849	- 70 %
Production vendue	17 703	36 000	19	17 684	n.s.
Ressources associatives	433 628	393 500	385 467	48 161	12 %
Produits financiers	1 012	600	682	330	48 %
Produits exceptionnels	7 512	0	236	7 276	n.s.
Total des produits	464 094	445 100	400 492	63 602	16 %

Nos recettes sont constituées à plus de 90 % de nos ressources associatives. Celles-ci sont toutes en progression et sont constituées notamment de :

- recettes provenant des adhésions des personnes physiques, qui représentent 184,7 k€, soit plus de 20 % de hausse. Elles suivent la progression des adhésions qui passent de 5.954 à 7.934 en 2021;
- cotisations des personnes morales (dont les antennes et l'Assurance Mutuelle des Motards), qui représentent 209,2 k€ contre 199,7 k€ en 2020, soit + 4,8 %;
- dons, essentiellement reçus en ligne qui passent de 13,2 k€ en 2020 à 22,4 k€.

En ce qui concerne la reprise des adhésions, nous pouvons citer le réalisme du commentaire du rapport financier de 2020 : « Nul doute que les attaques dont fait de nouveau l'objet la moto en 2021 (contrôle technique notamment) et les actions mises en œuvre par les antennes permettront une hausse significative des adhésions en 2021 ».

Nos dépenses

Charges	2021	Prév 2021	2020	Évolution 2021/2020	
Achats	5 497	6 000	6 408	-911	- 14 %
Charges externes	139 875	238 000	111 246	28 629	26 %
Impôts et taxes	2 210	0	3 514	-1 304	- 37 %
Charges de personnel	141 178	189 500	247 683	-106 505	- 43 %
Dotations aux amortissements	5 960	10 500	6 341	-381	- 6 %
Dotations aux provisions	8 775	0	16	8 759	N.S.
Autres charges	280	5 000	4 384	-4 104	- 94 %
Charges exceptionnelles	5 418		1 934	3 484	180 %
Total des charges	309 193	449 000	381 526	-72 333	- 19 %

Nos dépenses s'élèvent à 309,2 k€. Elles sont globalement inférieures de 19 % à celles de l'exercice précédent (381,5 k€) et au budget prévisionnel (449 k€).

Cette baisse très significative concerne essentiellement :

- les charges externes, conséquence des restrictions de déplacements et de réunions en présentiel au cours du premier semestre. Ce n'est qu'au second semestre que les événements ont repris, dont les réunions du bureau national (BN) en présentiel à partir d'août et l'organisation des Journées Techniques et d'Information (JTI) en novembre,
- la masse salariale du fait de notre effectif réduit de quatre à trois salariés. En effet nous avions prévu le recrutement d'un « Community manager » afin de développer et d'optimiser notre communication sur les réseaux sociaux. Cette décision fait suite à une proposition du GT Jeunes de l'automne 2020 et validée à l'été 2021. Cependant la personne dont le recrutement était envisagé devait suivre une formation spécifique de septembre 2021 à mars 2022. Après concertation avec ce futur salarié et avec les salariés du SN, son recrutement a été confirmé et sera réalisé en mai 2022.

Perspectives

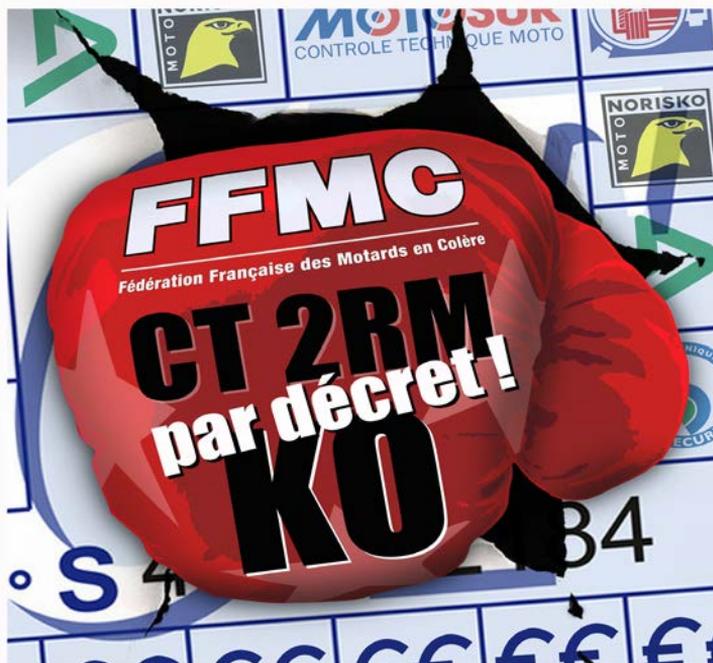
Même si les restrictions sanitaires ont été levées, la pandémie perdure en 2022 et une crise internationale dramatique est apparue en ce début d'année. Bien qu'étant très vigilants sur l'évolution de nos charges dans un contexte inflationniste, nous maintenons à ce stade nos prévisions budgétaires, qui incluent notamment le quatrième salarié au secrétariat national, nécessaire au bon fonctionnement de notre fédération.

Ces prévisions seront éventuellement ajustées en fonction de l'évolution des événements.

Les adhésions sont nettement en retrait en début d'année 2022 (- 17 %). Si les mois de décembre, janvier et mars ont été stables voire en légère hausse, février a enregistré une baisse de plus de 50 % du nombre d'adhésions, soit près de 1.000 adhérents que nous n'avons pas encore retrouvés.

Pour 2023 et compte tenu des informations actuellement à notre disposition, nous restons sur une prévision proche de l'équilibre et à un niveau de recettes globalement constant, en ayant cependant réévalué certaines charges compte tenu des hausses des coûts attendus, portant notamment sur le coût des déplacements, celui des Assises et la masse salariale.

Selon les enseignements de 2022, nous serons amenés à réviser nos prévisions, afin de tenir compte le cas échéant de l'inflation.



PARTIE 4 L'AVENIR DE LA FFMC

La FFMC a encore de nombreux projets et dossiers à mener. La mobilité et les ZFE doivent être la priorité pour l'année à venir. Nous devons, à tous niveaux, faire la promotion des deux et trois-roues motorisés pour peser dans les débats. Une stratégie se dessine avec l'ensemble des usagers contre les ZFE : la FFMC restera motrice sur ce sujet.

Le dossier infrastructures est lui aussi essentiel. Des projets sont déjà en cours et demanderont un travail de lobbying pour les mener à bien. La « loi FFMC » rédigée il y a quelques années doit être portée auprès des élus pour qu'elle puisse peser dans les débats. La FFMC doit rester l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et élus.

La formation des militants doit être notre priorité interne et former le cœur de nos projets. La formation ERJ+ va permettre à nos intervenants de faire évoluer leurs interventions, intégrant les nouveaux modes de déplacement. Nous remettons à jour nos supports pour aider nos militants dans leurs rôles au sein de leur antenne. La priorité sera donnée aux élus du Bureau National, aux coordinateurs et trésoriers d'antenne. La visio nous permet de nous ouvrir aux militants qui ne peuvent pas se déplacer et faciliter les échanges.

Notre Community Manager, en charge de l'animation de nos réseaux, nous permettra de travailler sur les adhésions et les dons, afin de nous permettre de nous développer. Ça commence par l'audit de nos réseaux qui permettra de fixer les objectifs de demain.

Côté Projet Associatif, nous réfléchissons à l'évolution des Conseils de Région. Les échanges avec nos antennes font réfléchir à l'organisation de nos réunions nationales.

Pour 2022, nous souhaitons une meilleure prise en compte des 2-3RM, rajunir la FFMC et accompagner nos militants grâce à la formation. Nous continuerons de lutter contre toutes les attitudes et mesures motophobes, et à mener des actions au quotidien selon l'évolution de l'actualité.

Le Bureau national.



FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean-Jacques Rousseau 93100 Montreuil

Tel : 01 48 18 03 20 - contact@ffmc.fr

www.ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

